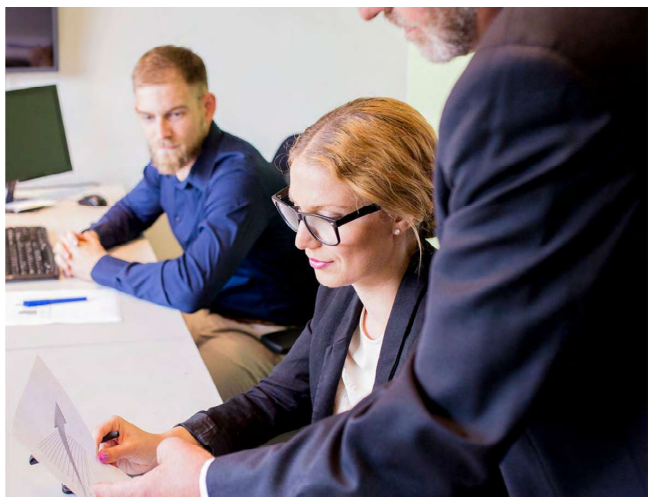




# Rapport d'Orientation Budgétaire

---





## Rapport d'orientation budgétaire

**EPAGNY METZ-TESSY  
ROB 2026**

### PL 2026

Pour la deuxième année consécutive, le processus d'adoption de la loi de finances 2026 est marqué par un contexte politique inédit, porteur d'incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques. Dans la continuité des difficultés ayant émaillé l'adoption du PLF 2025, la difficulté de parvenir à un consensus parlementaire sur le budget de la Nation est réelle, avec en toile de fond les incertitudes liées à la soutenabilité financière de la dette publique et au défi du redressement des comptes publics. Les mesures évoquées dans ce document émanent de la version initial du PLF 2026 déposé par le gouvernement en date du 14 octobre 2025. Elles sont susceptibles d'être modifiées durant l'examen parlementaire du PLF 2026.

Le projet de loi de finances 2026 prévoit des

mesures très contraignantes pour les collectivités locales et les EPCI, avec un effort estimé officiellement à 4,6 Md.

Les principales mesures prévoient notamment : une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales qui devrait s'établir autour de 1,1 % ~ 1,3%; la reconduction du DILICO avec un prélèvement doublé par rapport à 2025 et un lissage des reversements sur 5 ans au lieu des 3 ans prévus initialement; le gel de la DGF; l'augmentation du taux CNRACL qui s'établirait à 37,65 % sur 2026; la diminution du Fonds vert; la création d'un "fonds d'investissement pour les territoires" (FIT), en lieu et place de la DETR, la DSIL et la DPV; le maintien du taux de FCTVA à 16,404%, mais exclusion des dépenses de fonctionnement dans le champs d'application.

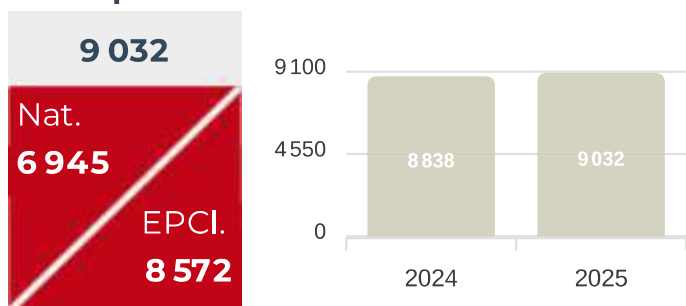
## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La croissance française a été a été malgré tout plutôt dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

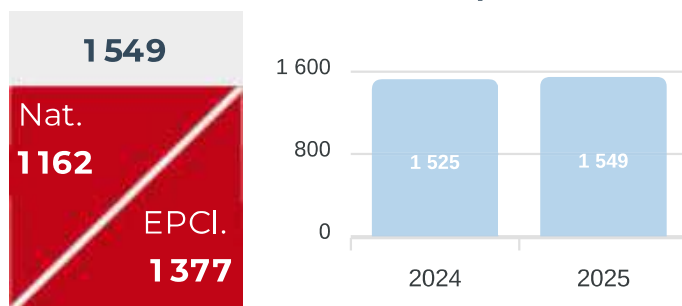
L'inflation française est la plus faible de la zone euro celle-ci ayant été relativement retenue par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025. Le taux de chômage est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, pour s'établir à 7,6 %.

## DONNÉES GÉNÉRALES

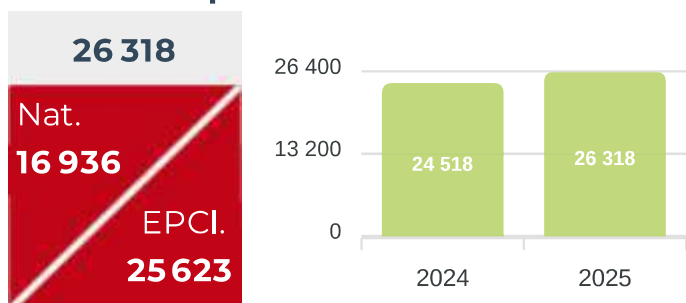
### Population DGF



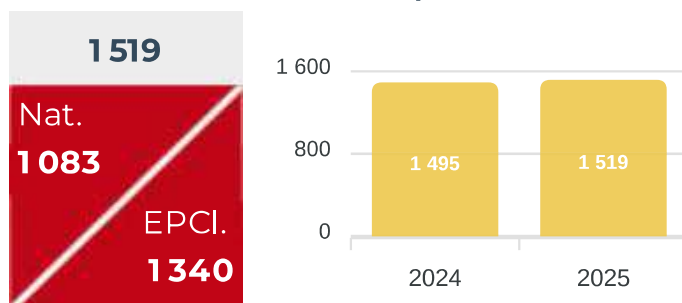
### Potentiel financier en €/hab.



### Revenu par habitant



### Potentiel fiscal en €/hab.



## CONTEXTE GÉNÉRAL

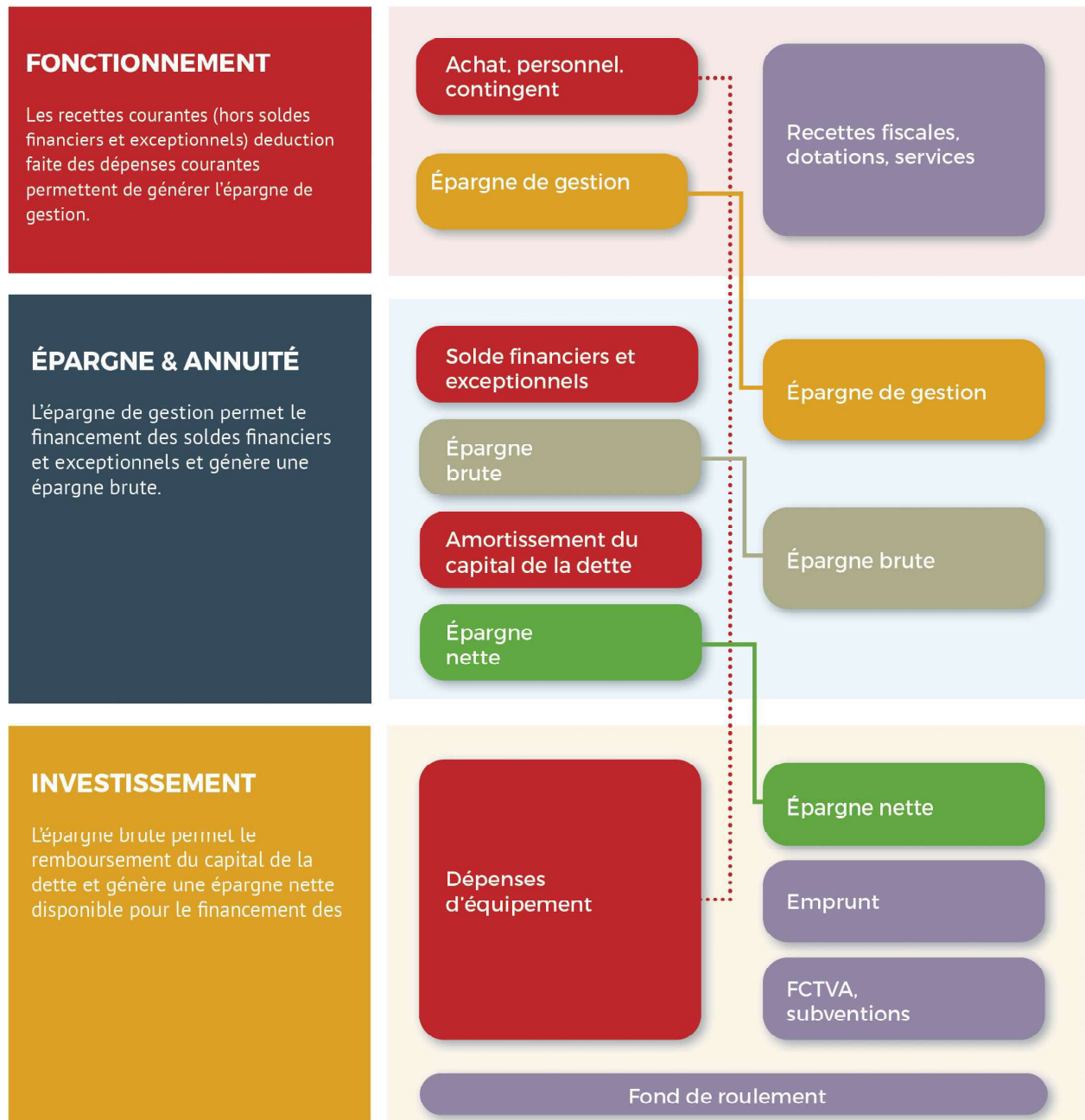
Compte tenu de la situation dégradée des finances publiques nationales, dans un contexte économique instable, un effort d'ampleur pour redresser les comptes publics en 2026 est

attendu. En 2026 les collectivités seront amenées à participer à cet effort de redressement afin de parvenir à l'objectif d'un déficit de -3.0% à l'horizon 2027.

## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'implication des commissions et services dans le suivi de l'exécution budgétaire a contribué à bien maîtriser le budget 2025, lequel dégage un résultat provisoire de clôture de 3 836k€. Ce résultat tient compte de l'emprunt de 1700 K€ mobilisé sur 2025. Lors de la commission des finances du 16 décembre 2025, il a été acté de

proposer un budget 2026 tenant compte des préconisations financières du cabinet Klopfer, à savoir : contenir l'évolution des dépenses courantes à 3%, relever les taux de fiscalité de 4%, contenir le volume des investissements à 4.5 M€ (hors dette) et limiter le recours à l'emprunt sur 2026.

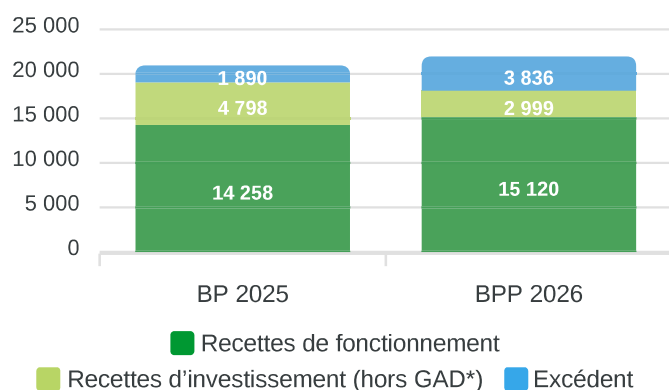


## VUE D'ENSEMBLE en k€

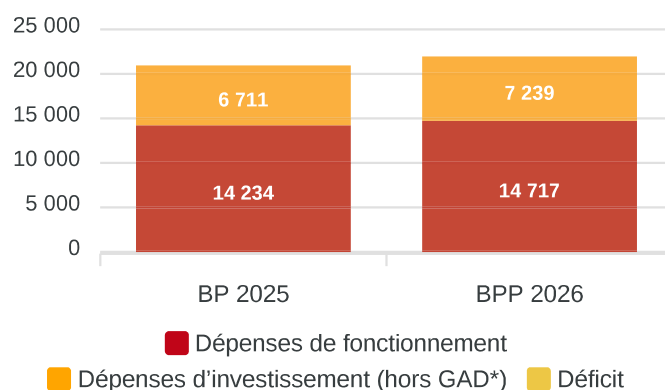
EQUILIBRES FINANCIERS	BP 2025	BPP 2026	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	<b>14 257,6</b>	<b>15 120,5</b>	<b>6,05 %</b>
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	14 257,6	15 115,5	6,02 %
dont fiscalité directe locale (R731)	4 692,8	5 136,2	9,45 %
dont dotations & participations (R74)	2 779,9	2 927,6	5,31 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 234,1</b>	<b>14 716,5</b>	<b>3,39 %</b>
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	13 994,7	14 471,2	3,40 %
dont dépenses de personnel (D012)	8 330,2	8 566,7	2,84 %
ÉPARGNE DE GESTION	263,0	644,3	145,03 %
Frais financiers	228,9	209,7	-8,37 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-10,6	-30,6	189,15 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	23,5	404,0	1 618,90 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	23,5	404,0	1 618,90 %
Amortissement du capital de la dette	1 218,5	1 376,0	12,92 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	-1 195,0	-972,0	-18,66 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	-1 195,0	-972,0	-18,66 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	5 492,9	5 863,2	6,74 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 297,8	2 999,0	30,52 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	2 500,0	0,0	-100,00 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	1 890,1	3 836,2	102,97 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	0,0	0,0	-
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	9 005,9	9 487,5	5,35 %

## GRANDES MASSES FINANCIÈRES

### Recettes en k€



### Dépenses en k€



#### Fonctionnement

**Dépenses** : les actions et services rendus au quotidien  
**Recettes** : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

#### Investissement

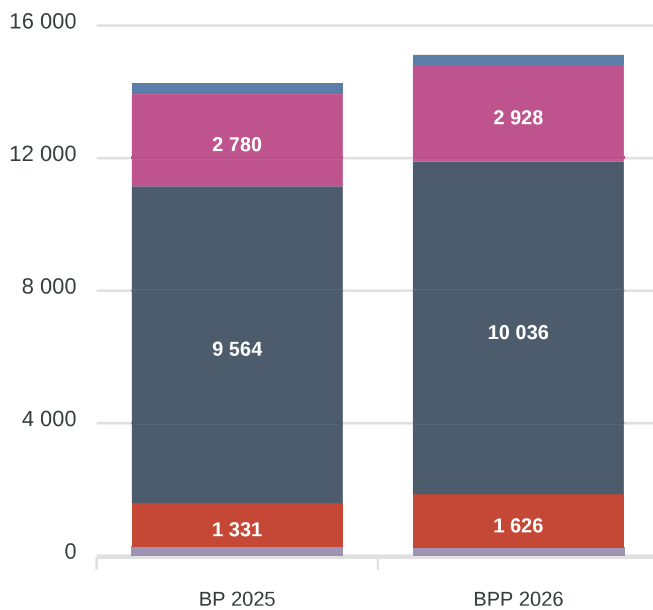
**Dépenses** : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt  
**Recettes** : Le FCTVA, les subventions de tiers et les emprunts

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

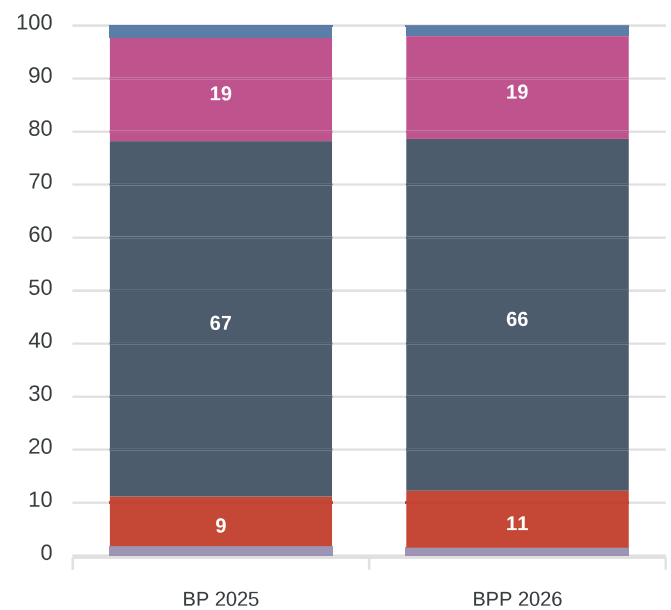
### COMMENTAIRES

Les principaux ajustements proposés sur 2026, concernent l'évolution des produits fiscaux (+458 k€), la baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation (-142k€), la baisse des attributions de compensation allouées sur les exonérations appliquées aux locaux industriels (-104k€), l'intégration de la participation de l'état aux services de la petite enfance (+20k€), l'encaissement du loyer canon pour l'opération au Grand Champ, (+60K€) et les pertes de recettes de FCTVA (-42.5k€) sur les dépenses de fonctionnement.

#### Recettes réelles en k€



#### Recettes réelles en base 100



- Atténuation charges
- Produits et services
- Autres produits
- Produits financiers
- Impôts et taxes
- Produits exceptionnels
- Dotations et participations
- Autre recettes

	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Atténuation charges	258,0 k€	228,0 k€	-11,6 %
Produits et services	1 331,4 k€	1 625,6 k€	22,1 %
Impôts et taxes	9 563,7 k€	10 035,7 k€	4,9 %
Dotations et participations	2 779,9 k€	2 927,6 k€	5,3 %
Autres produits	324,6 k€	298,6 k€	-8,0 %
Produits financiers	0,0 k€	0,0 k€	-
Produits exceptionnels	0,0 k€	0,0 k€	-
Autre recettes	0,0 k€	5,0 k€	-

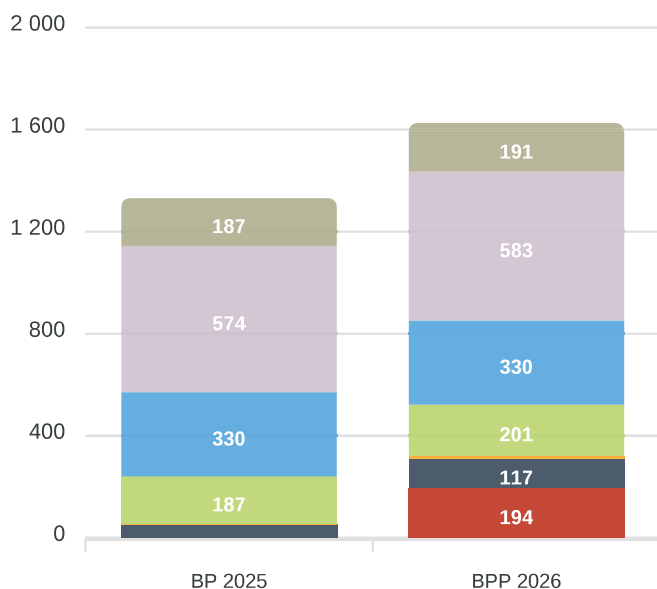
Les recettes de fonctionnement ont été ajustées en tenant compte de l'augmentation structurelle des dépenses courantes et des prélèvements supplémentaires attendus (DILICO). Les projections 2026 tiennent compte des évolutions tarifaires envisagées, de l'ajustement de la fiscalité locale (+4% sur les taux/+ 0.8% VL) et des participations notifiées de l'Etat et des autres partenaires.

## PRODUITS DES SERVICES

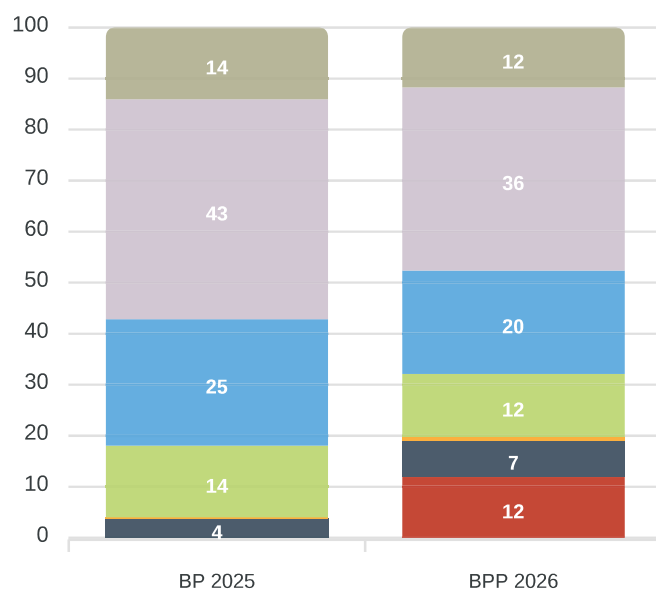
### COMMENTAIRES

Les produits des services (70) enregistrent les services payants proposés aux citoyens pour leur permettre d'accéder aux structures multi-accueils, aux services périscolaires, à la restauration scolaire, aux accueils de loisirs, aux bibliothèques municipales et aux concessions funéraires. Ce chapitre intègre également les redevances d'occupation du domaine public et les refacturations de frais (CCAS,...). Ces produits ont rapporté à la commune 1 531K€ sur 2025. Les prévisions 2026 tiennent compte des derniers tarifs en vigueur.

#### Produit des services en k€



#### Produit des services en base 100



- Vente de produits finis
- Vente de récoltes
- Redevance domaine public
- Travaux
- Prestations OM
- Prestations culturelles
- Prestations sportives
- Prestations sociales
- Prestations scolaires
- Autres

	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Vente de produits finis	0,0 k€	0,0 k€	-
Vente de récoltes	0,0 k€	193,7 k€	-
Redevance domaine public	50,0 k€	117,0 k€	134,0 %
Travaux	0,0 k€	0,0 k€	-
Prestations OM	0,0 k€	0,0 k€	-
Prestations culturelles	3,0 k€	10,0 k€	233,3 %
Prestations sportives	187,0 k€	201,0 k€	7,5 %
Prestations sociales	330,0 k€	330,0 k€	0,0 %
Prestations scolaires	574,0 k€	583,0 k€	1,6 %
Autres	187,4 k€	190,9 k€	1,9 %

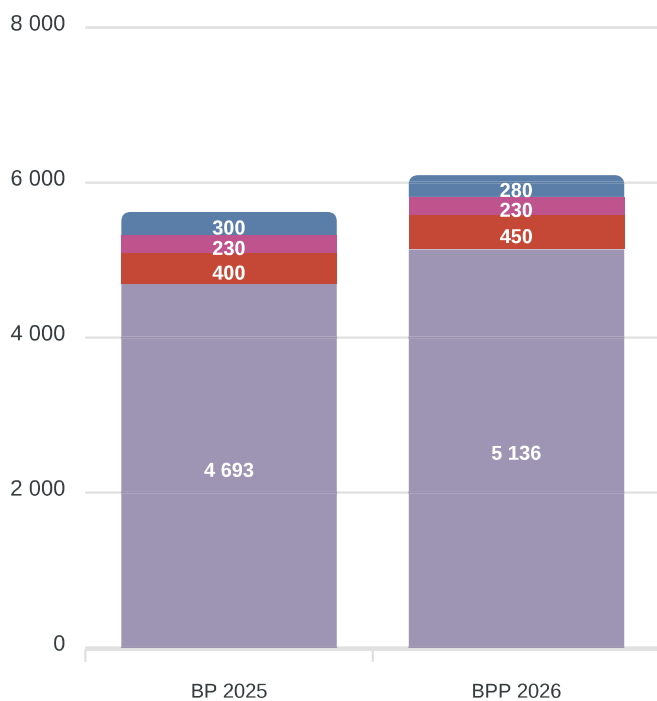
Les tarifs proposés pour l'accès aux crèches sont réglementés par la CNAF. Les tarifs proposés pour les services périscolaires et extra-scolaire dépendent du quotient familial. Les produits des coupes de bois opérées dans la forêt des Machurettes ont été inscrits sur 2026 pour un montant de 197K€.

## FISCALITÉ DIRECTE (R731 - M57)

### COMMENTAIRES

Une augmentation des taux de 4% est proposée sur 2026 pour poursuivre le confortement du budget de fonctionnement. Le taux projeté de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) s'élèverait à 28.67%, sur 2026. A titre d'information et pour comparaison, sur 2024, le taux moyen de TFPB relevé au niveau départemental était de 30.74% et au niveau national de 39.74%. Par ailleurs une majoration du produit de la TH sur les résidences secondaires est appliquée sur la commune (45%). Sur le territoire 69% des taxes foncières perçues émanent des entreprises et 31% des ménages.

#### Impôts et taxes en k€



#### Impôts et taxes en base 100



	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Contributions directes	4 692,8 k€	5 136,2 k€	9,4 %
Publicité foncière et Dts de mutation	400,0 k€	450,0 k€	12,5 %
Taxes d'urbanisation & déchets	0,0 k€	0,0 k€	-
Taxes énergie et industrie	230,0 k€	230,0 k€	0,0 %
Autre 731	300,0 k€	280,0 k€	-6,7 %

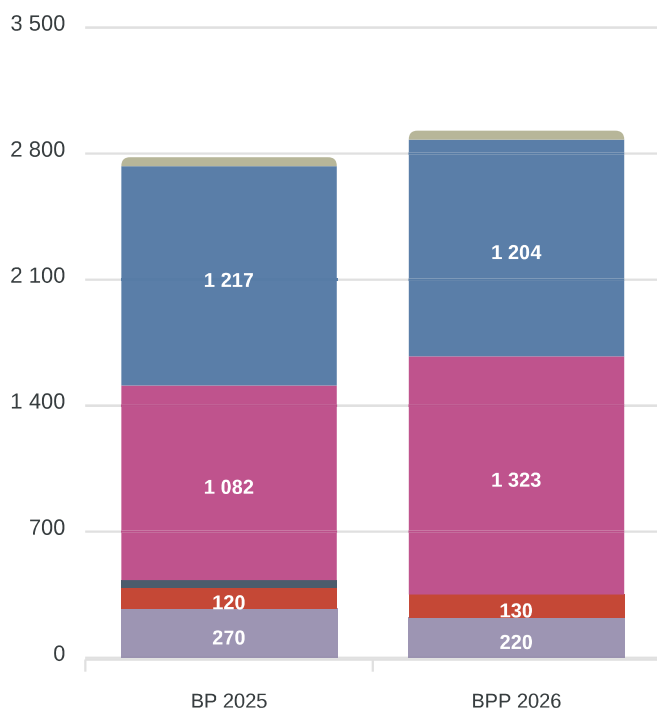
La proposition de budget 2026 prévoit une recette liée aux contributions directes estimée à 5 136K€. Cette prévision tient compte de l'application du coefficient correcteur (Coco) dont l'impact sur les contributions fiscales est estimé à -759K€ sur 2026.

## DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

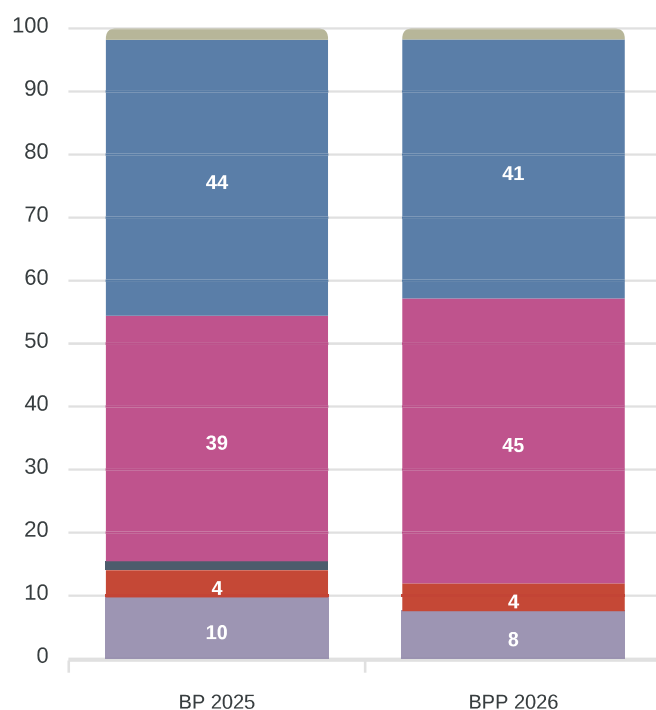
### COMMENTAIRES

Ce chapitre enregistre les dotations de l'état et des établissements publics et privés. La garantie de maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement devrait nous permettre de conserver les dotations socle pour un montant annuel de 384k€ (DGF+DSR). Les compensations au titre des exonérations de taxe foncière (115K€), la dotation pour les titres sécurisés (16K€) ainsi que le fonds genevois (1 050K€) sont également budgétés sur ce chapitre. Les participations du Grand Anancy et de la commune d'Argonay ont été ajustées par rapport aux coûts réels supportés sur l'exercice 2025 (472 K€).

#### Dotations et participations en k€



#### Dotations et participations en base 100



	BP 2025	BPP 2026	Évol.
Dotation forfaitaire	270,0 k€	220,0 k€	-18,5 %
DSR + DSU	120,0 k€	130,0 k€	8,3 %
FCTVA	40,0 k€	0,0 k€	-100,0 %
Participations	1 082,4 k€	1 323,1 k€	22,2 %
Compensations	1 217,3 k€	1 204,1 k€	-1,1 %
Autres	50,3 k€	50,3 k€	0,0 %

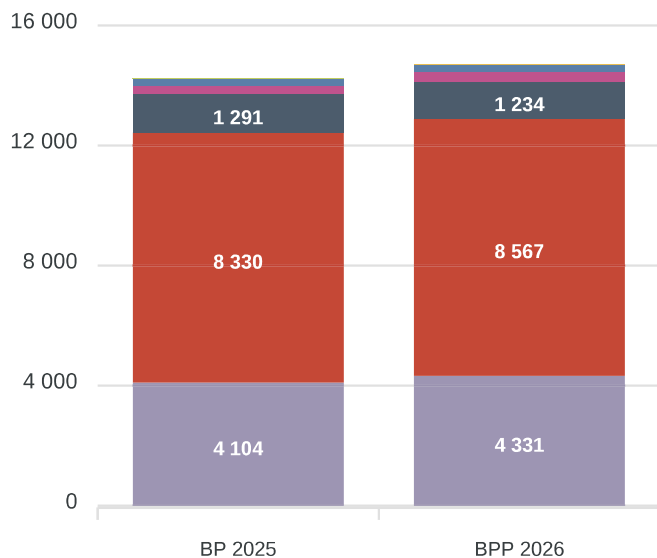
Une participation au titre du service public "Petite Enfance" est attendue pour un montant de 20k€. La perte de ressources de la compensation perçue sur les exonérations applicables aux locaux industriels est estimée à 104K€ (-50% par rapport à 2025)

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

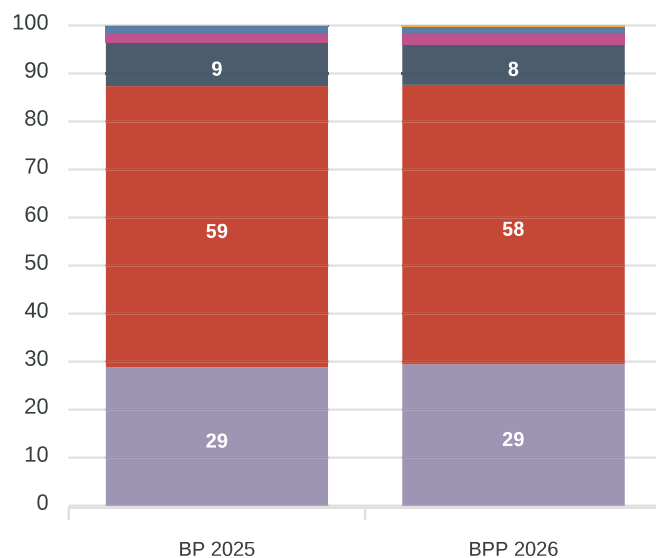
### COMMENTAIRES

Les dépenses de fonctionnement enregistrent l'ensemble des dépenses courantes et pérennes de la commune, à savoir : les charges générales (fluides, fournitures, prestations, maintenances, entretien des biens publics,...), les frais de personnel, les prélèvements sur recettes, les charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, financement du CCAS et de l'école privée, redevance d'exploitation des logiciels métiers) et les charges financières (intérêts de la dette).

#### Dépenses réelles en k€



#### Dépenses réelles en base 100



	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Charges générales	4 103,8 k€	4 330,6 k€	5,5 %
Dépenses personnel	8 330,2 k€	8 566,7 k€	2,8 %
Autres charges	1 290,7 k€	1 233,8 k€	-4,4 %
Atténuation produits	270,0 k€	340,0 k€	25,9 %
Charges financières	228,9 k€	209,7 k€	-8,4 %
Charges exceptionnelles	0,1 k€	25,1 k€	25 050,0 %

L'augmentation des primes d'assurance, des fluides, la contribution au redressement des finances publique et l'augmentation du taux de CNRACL sont les principaux postes en hausse proposés sur 2026.

## CHARGES GÉNÉRALES

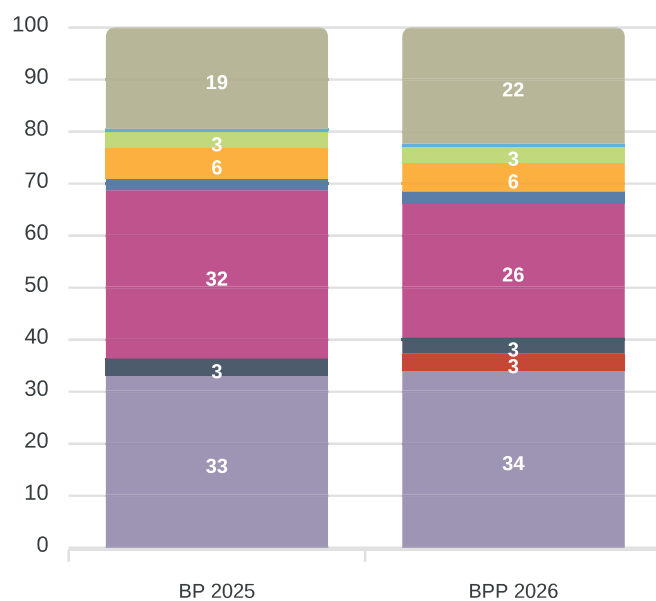
### COMMENTAIRES

Les charges générales regroupent l'ensemble des dépenses courantes et pérennes de la collectivité. Elles centralisent l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien des biens publics. Les dépenses les plus importantes concernent les dépenses de fluide (844K€), la conception des repas (443K€), les contrats de prestations de services (140 K€), les locations de matériels (112K€) l'entretien des terrains (181K€), des bâtiments (405K€), de la voirie (140K€), les maintenances (329K€), les primes d'assurance (104k€) et les frais d'étude (173K€)

#### Charges générales en k€



#### Charges générales en base 100



- Achats de fournitures
- Contrat de prestations
- Locations
- Honoraires
- Publicité et Relat° Pub
- Transport

- Entretien
- Assurance
- Réceptions
- Autres

	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Achats de fournitures	1 356,0 k€	1 475,4 k€	8,8 %
Contrat de prestations	1,0 k€	140,2 k€	13 920,0 %
Locations	134,8 k€	138,7 k€	2,9 %
Entretien	1 328,4 k€	1 106,7 k€	-16,7 %
Assurance	93,0 k€	102,3 k€	10,0 %
Honoraires	238,8 k€	240,2 k€	0,6 %
Publicité et Relat° Pub	125,6 k€	138,7 k€	10,4 %
Transport	26,8 k€	18,6 k€	-30,7 %
Réceptions	2,5 k€	6,0 k€	140,0 %
Autres dépenses	797,0 k€	963,9 k€	20,9 %

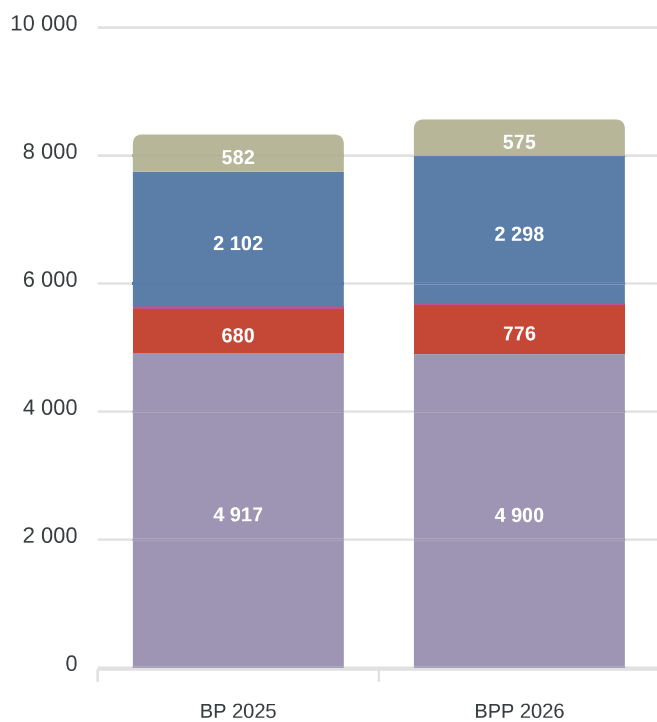
Principales dépenses supplémentaires intégrées : l'énergie (+60k€), les fournitures de petit équipement(+13k€), l'entretien des réseaux (+14k€), l'entretien des bois et forêts (+30k€), les études (+95k€), les frais d'actes (+42k€), les honoraires (+45k€), les frais de nettoyage des locaux (+20k€).

## DÉPENSES DE PERSONNEL

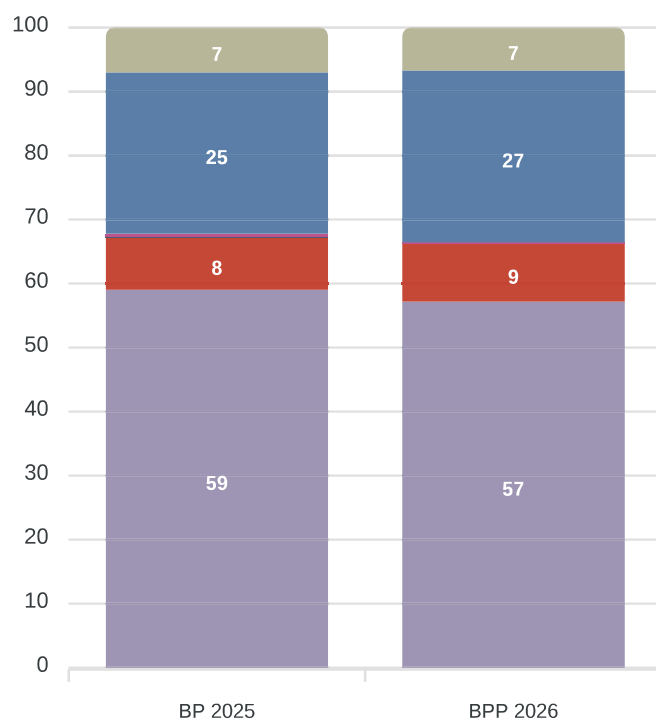
### COMMENTAIRES

Les dépenses de personnel prévues sur 2026 intègrent l'augmentation des cotisations patronales, la réduction des indemnités des heures supplémentaires, l'étude organisationnelle des services à chaque départ, les évolutions d'échelons (GVT), les prestations sociales et les sollicitations possibles au titre des différents fonds (Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP),...).

● Dépenses de personnel en k€



● Dépenses de personnel en base 100



- Rémunérations titulaires
- Non titulaires
- Vacances
- Insertions
- Sécurité sociale
- Autres

	BP 2025	BPP 2026	Évol.
Rémunérations titulaires	4 917,0 k€	4 899,9 k€	-0,3 %
Non titulaires	679,8 k€	776,1 k€	14,2 %
Vacations	13,3 k€	0,0 k€	-100,0 %
Insertions	35,4 k€	17,7 k€	-50,0 %
Sécurité sociale	2 102,2 k€	2 298,2 k€	9,3 %
Autres	582,3 k€	574,9 k€	-1,3 %

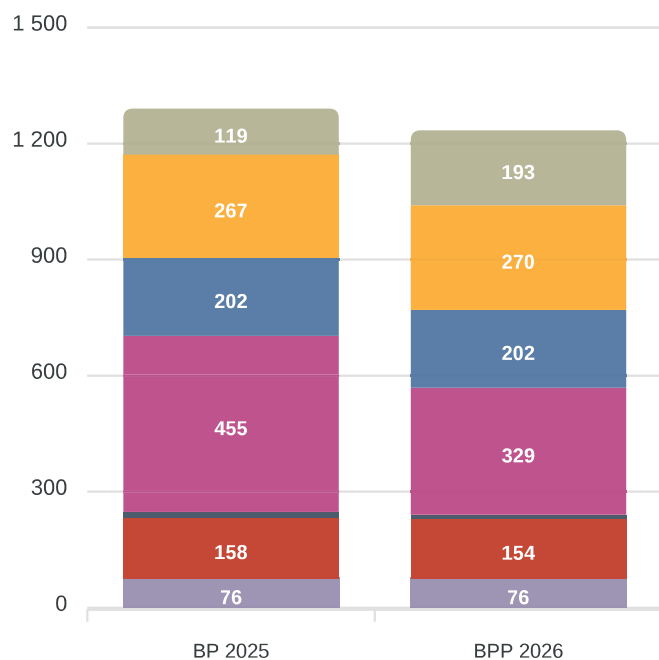
Sur les 194 agents présents, 71% relèvent de la catégorie C, 18% de la catégorie B, 9% de la catégorie A et 2% "hors catégorie". Les postes sont occupés à 80% par des femmes et 20% par des hommes. Les services Enfance jeunesse et Petite enfance concentrent 59% des effectifs, soit 113 agents.

## CONTINGENTS ET SUBVENTIONS

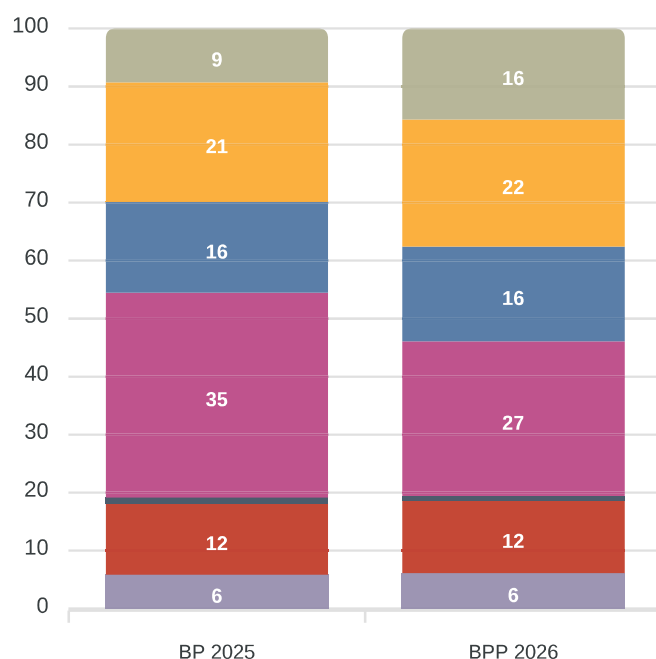
### COMMENTAIRES

Ces dépenses centralisent le déficit prévisionnel du budget annexe "Zac Village" (75K€), les indemnités des élus (152K€), les participations versées à l'OGEC (143K€) dans le cadre des conventions de financement, les financements destinés aux opérations de logements sociaux (186K€) et les subventions versées aux associations (270K€). Ces dernières enregistrent les aides à l'encadrement destinées à la pratique du basket (Etoile sportive), de la musique (LEIM) et du football (ASEMT), lesquelles représentent 45% des aides allouées.

#### Contingents et Subventions en k€



#### Contingents et Subventions en base 100



	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Déficit BA	75,6 k€	75,6 k€	0,0 %
Frais de mission	157,8 k€	154,2 k€	-2,3 %
Pertes	13,9 k€	10,0 k€	-28,1 %
Contingents	455,4 k€	328,7 k€	-27,8 %
Subventions publiques	201,5 k€	201,5 k€	0,0 %
Subventions privées	267,0 k€	270,4 k€	1,3 %
Autres	119,5 k€	193,4 k€	61,9 %

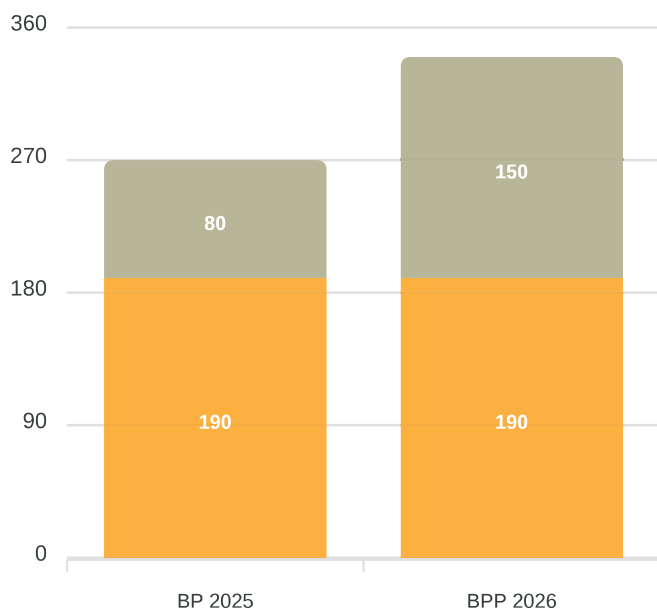
Il est prévu de financer, au titre du logement social, les projets immobiliers suivants : "Gardenia" (32 logements), "Villa Marceau" (7 logements), "Les comptines" (19 logements), "Virtuoz" (6 logements), "route de Bellegarde" (4 logements) et le "Clos Bouvier" (11 logements).

## ATTÉNUATION DE PRODUITS

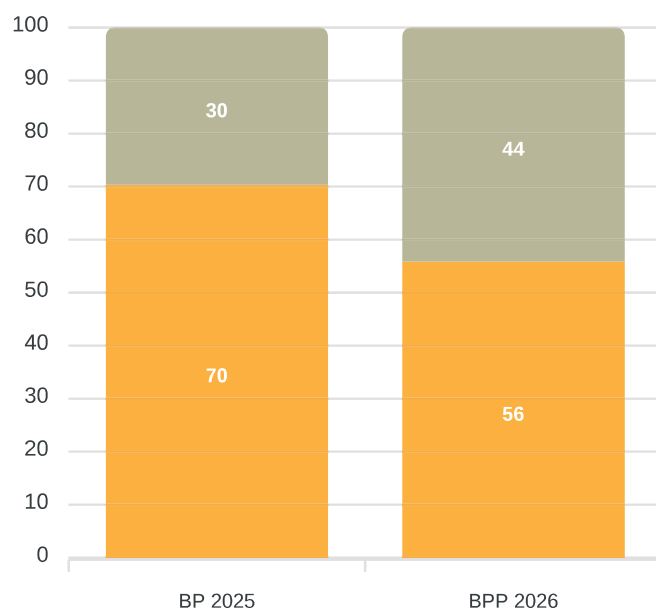
### COMMENTAIRES

Ce chapitre centralise les prélèvements effectués au titre du FPIC, de la loi SRU et des prélèvements relatifs à la contribution pour le redressement des finances publiques. Le prélèvement au titre du FPIC a été estimé à 190K€, le prélèvement au titre de la contribution au redressement des dépenses publiques à 150K€ et le prélèvement au titre des logements sociaux manquants à 130K€. Compte tenu des dépenses déductibles déclarées en faveur du logement social, le prélèvement est ramené à 0€ sur 2026.

#### Atténuation de produits en k€



#### Atténuation de produits en base 100



	BP 2025	BPP 2026	Évo L.
SRU	0,0 k€	0,0 k€	-
Logements vacants	0,0 k€	0,0 k€	-
AC & DSC	0,0 k€	0,0 k€	-
FNGIR	0,0 k€	0,0 k€	-
FSRIF	0,0 k€	0,0 k€	-
FPIC	190,0 k€	190,0 k€	0,0 %
Autres	80,0 k€	150,0 k€	87,5 %

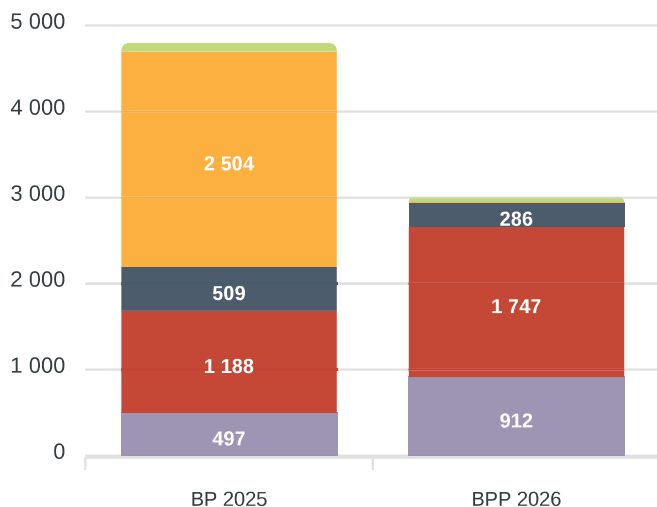
La commune ne disposant pas des 25% de logements sociaux est assujettie au prélèvement de carence SRU. Les financements alloués aux bailleurs sociaux sont déduits de ce prélèvement. Pour information, les dépenses déduites du prélèvement 2026 s'élèvent à 597K€.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

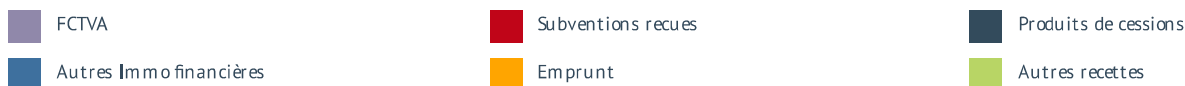
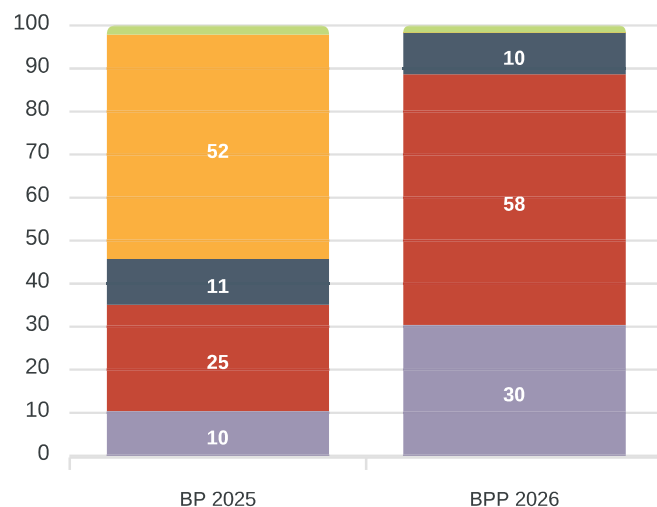
### COMMENTAIRES

Compte tenu du résultat excédentaire dégagé par la section de fonctionnement il est prévu de mettre en réserve la somme de 800 K€ pour permettre le financement des projets d'investissements engagés. Le FCTVA a été reconduit à hauteur de 16.404%, et les subventions (notifiées) intégrées aux prévisions de recettes. Le produit de la taxe d'aménagement a été intégré sur la base des recouvrements encaissés sur 2025 et des autorisations délivrées. Le projet de budget prévoit également un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, évalué à la somme de 800K€. Aucun recours à l'emprunt n'est proposé sur 2026.

#### Recettes réelles en k€



#### Recettes réelles en base 100



	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
FCTVA	497,0 k€	912,4 k€	83,6 %
Subventions reçues	1 187,7 k€	1 747,1 k€	47,1 %
Produits de cessions	508,8 k€	286,5 k€	-43,7 %
Autres Immo financières	0,0 k€	0,0 k€	-
Emprunt	2 504,3 k€	3,0 k€	-99,9 %
Autres recettes	100,0 k€	50,0 k€	-50,0 %

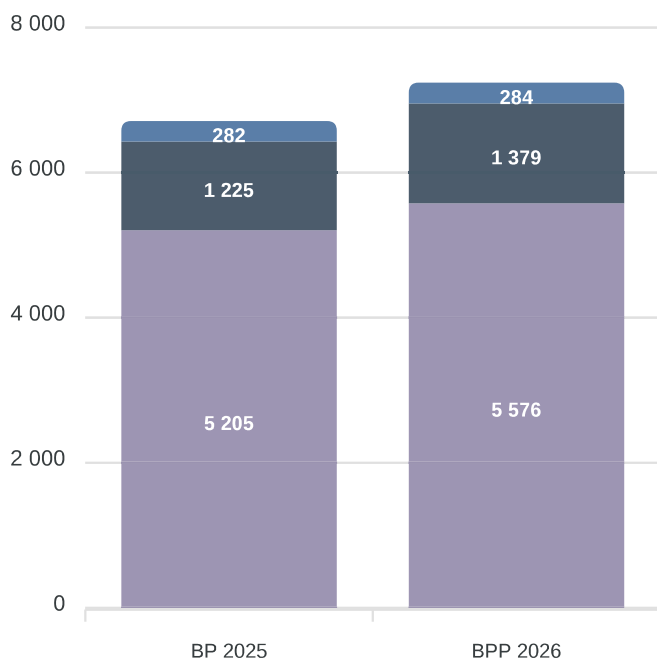
Les subventions intégrées aux prévisions 2026 tiennent compte des notifications délivrées pour la réalisation des projets suivants :  
 Rafraîchissement des groupes scolaires,  
 construction de la nouvelle crèche aux grands champs, cimetière des rebattes, réalisation de la pumtrack et construction du chalet faune et flore.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

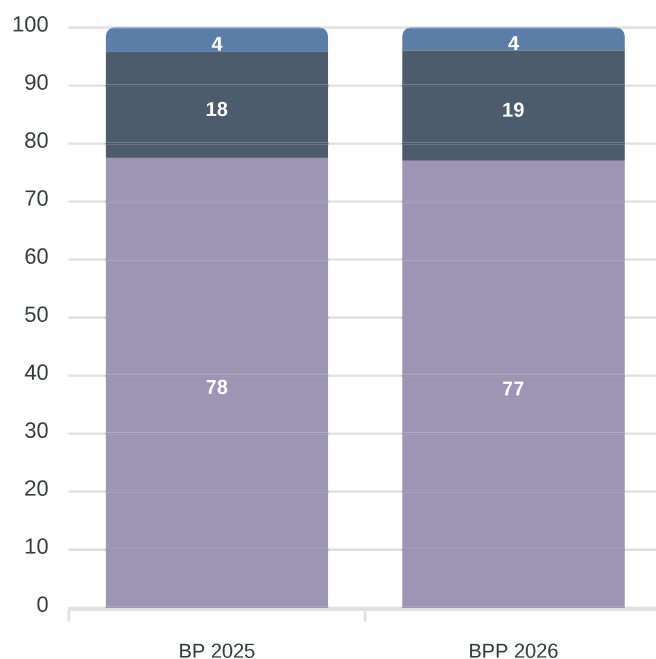
### COMMENTAIRES

Les dépenses d'investissement proposées intègrent le remboursement en capital de la dette, les portages fonciers, les acquisitions foncières, les travaux en cours de réalisation et les projets nouveaux. Les restes à réaliser reportés sur 2026 s'élèvent à 501K€, le remboursement du capital de la dette à 1375K€, les portages fonciers à 276K€, les projets engagés (AP-CP) à 1 904K€ et les projets nouveaux à 3 181K€.

#### Dépenses réelles en k€



#### Dépenses réelles en base 100



■ Dépenses d'équipement brut  
■ Dépenses imprévues

■ Subventions versées  
■ Autres dépenses d'investissement

■ Remboursement d'emprunt

	BP 2025	BPP 2026	ÉvoL.
Dépenses d'équipement brut	5 204,8 k€	5 575,9 k€	7,1 %
Subventions versées	0,0 k€	0,0 k€	-
Remboursement d'emprunt	1 224,5 k€	1 379,0 k€	12,6 %
Dépenses imprévues	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres dépenses d'investissement	282,1 k€	284,3 k€	0,8 %

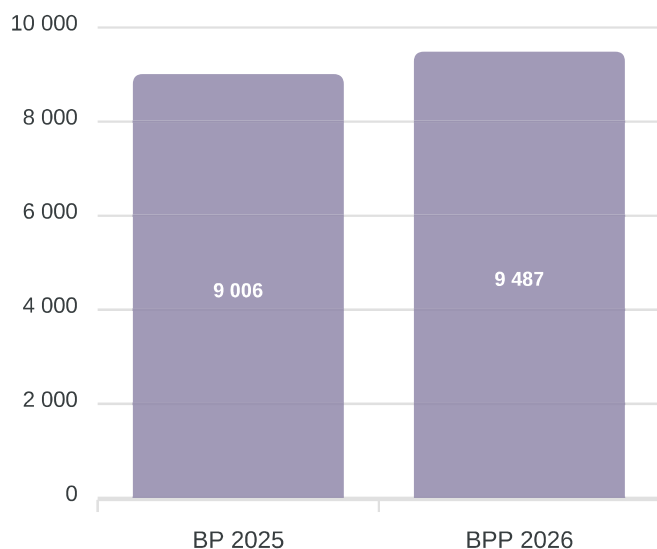
Les principaux projets d'investissement prévus sur 2026 concernent : le cimetière des Machurettes (1 583K€), le démarrage de la crèche "Grand Champs" (910K€), le chalet Faune et Flore (140K€), les vestiaires sportifs (600K€), les mesures compensatoires des marais noirs (100K€) et le schéma directeur d'éclairage public (250K€).

## DETTE ET DÉSENDETTEMENT

### COMMENTAIRES

Le capital restant dû au 1er janvier s'élève à 9 487 452€. Un emprunt de 1 700 000 € a été contracté en décembre 2025 pour financer les différents investissements engagés. Une annuité de 1 535 016€ est prévue sur 2026, dont 159 149€ destinés à financer les intérêts de la dette et 1 375 867€ destinés au remboursement du capital des emprunts. La capacité de désendettement fin 2025 atteint 3.59 ans. Il est rappelé que l'encours de la commune se compose de 15 emprunts : 11 souscrits à taux fixe et 4 souscrits à taux révisable sur le livret A, auprès de la banque des territoires. 4 emprunts arrivent à échéance en 2027 lesquels représentent une annuité cumulée de 312K€.

#### Endettement en k€



#### Désendettement en année(s)

